

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Un génocide culturel!

André Vanasse

Numéro 60, hiver 1990–1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38344ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (1990). Un génocide culturel! *Lettres québécoises*, (60), 5–5.

É

## Un génocide culturel !

Décidément, le Premier ministre Robert Bourassa a le don de légiférer exactement dans le sens contraire de ce qu'il pense. Lui qui croit avec entêtement à la « souveraineté culturelle interne et externe » du Québec et qui prétend que c'est cette formule qui va, dans l'avenir, coexister « avec un fédéralisme économique » (*L'Actualité*, 15 septembre 1990, p. 12), fait tout pour placer les industries

culturelles dans une situation intenable. Non seulement n'a-t-il pas respecté ses engagements de porter à 1 % du budget total les subventions consenties à la culture, mais en décidant d'inclure

les livres, les revues et les journaux dans la TPS provinciale, il vient de porter un coup fatal au monde de l'édition au Québec.

Dans la foulée de ceux qui m'ont précédé, je vais enfoncer le clou et répéter ce que la firme Coopers & Lybrand, dans un rapport intitulé « Consumer sensitivity to increases in book prices » (traduction « La réaction des consommateurs à l'augmentation des prix du livre »), a clairement fait entendre au gouvernement du Canada, que toute augmentation de 1 % du coût du livre entraîne une diminution des ventes en librairie de 2,5 %. Compte tenu que les TPS provinciale et fédérale s'élèvent très précisément à 15,56 % (puisque la TPS provinciale taxe aussi la TPS fédérale), la baisse des ventes de livres serait de l'ordre de 38,9 % !

Le pourcentage est si effarant qu'on n'arrive pas à y croire. S'il

D

fallait que les prévisions de la firme Coopers & Lybrand se réalisent à la décimale près, cela signifierait tout simplement un génocide culturel. Et une catastrophe économique, car c'est

toute la chaîne du livre qui en serait touchée depuis l'auteur jusqu'au libraire en passant par l'imprimeur, l'éditeur et le distributeur, sans oublier ces intervenants du livre que sont les maquettistes, les photographes, les dessinateurs et les linotypistes. Si l'on considère que le marché du livre s'élève au Québec à 300 millions de dollars, on peut aisément évaluer l'impact négatif autant d'un point de vue culturel qu'économique. Bien sûr, la littérature sera la plus touchée par ces mesures d'imposition. Les petites maisons d'édition risquent donc de craquer dès la mise en œuvre des deux TPS. Car c'est connu, ce sont en général les petites maisons d'édition qui se consacrent en exclusivité à la littérature.

Comment peut-on en arriver à une telle aberration quand on considère que la plupart des pays industriellement avancés tendent de plus en plus à détaxer le livre, considérant qu'il s'agit d'un bien

quasi essentiel ? Parfois, on arrive à douter de l'intelligence de nos gouvernants. À l'heure où nos ministères s'inquiètent de l'analphabétisme de notre population, voici que leurs responsables des finances mettent en branle un processus de taxation qui aura pour effet d'éloigner de la lecture un nombre considérable de citoyens. Encore plus honteux : le Canada sera, au moment où les deux TPS seront en vigueur, le pays où la taxe sur le livre sera la plus élevée au monde.

Tout ce qu'on peut espérer, c'est que les ministres Liza Frulla-Hébert et Marcel Masse fassent entendre raison à leur Premier ministre respectif. Sinon, ce sera un vrai gâchis, une incommensurable stupidité ! **Lq**

O

A

**André Vanasse**  
directeur